



SMI

Sauvetage Secourisme du Travail

Le Service Médical Interentreprises

Organise des formations initiales et continues en **Sauvetage Secourisme du Travail (SST)**, conformes aux programmes élaborés par l'Institut National de Recherche et de Sécurité (**INRS**), animés par un **formateur agréé** par la Caisse Régionale d'Assurances Maladie (CARSAT), dans le cadre de :

la formation professionnelle de vos salariés

OBJECTIFS

➤ Permettre aux entreprises de **respecter leurs obligations en matière de premiers secours** (articles R 4224-15 du Code du Travail).

➤ **Former le plus grand nombre de salariés** qui, en cas d'accident, pourront mettre en place une protection efficace, préparer l'intervention des secours extérieurs, effectuer :

les premiers gestes d'urgence

➤ **Augmenter le nombre d'acteurs de prévention** dans l'entreprise.



Formations interentreprises

Formation SST initiale ②

2 jours = 14 heures - 210 € HT par participant

Horaire : 8h30-12h00 et 13h30-17h00

1^{ère} session : Mardi 19 mars et Mardi 26 mars 2019

2^{ème} session : Jeudi 19 septembre et Jeudi 26 septembre 2019

3^{ème} session : Mardi 19 novembre et Lundi 26 novembre 2019

Formation continue SST (ancien recyclage) ①

1 jour = 7 heures - 105 € HT par participant

Horaire : 8h30-12h00 et 13h30-17h00

4^{ème} session : Lundi 09 septembre 2019 ②

5^{ème} session : Jeudi 12 septembre 2019 ②

6^{ème} session : Mardi 01 octobre 2019 ③

7^{ème} session : Mardi 29 octobre 2019 ②

8^{ème} session : Jeudi 05 décembre 2019 ②

Dd Datadock

Validée auprès de Datadock,
le SMI répond aux exigences
du Décret Qualité.

1^{ère} session : Jeudi 04 avril 2019 ②

2^{ème} session : Mardi 28 mai 2019 ②

3^{ème} session : Jeudi 20 juin 2019 ②

① Cette formation continue s'adresse aux personnes qui sont en possession du certificat de sauveteur secouriste du travail ayant moins de 23 mois, si c'est la première formation continue et 24 mois pour les suivantes.

② Lieu de la formation au SMI à **Moirans**.

③ Lieu de la formation au SMI à **La Côte St André**.

Formations intra-entreprises ④

Formation SST initiale : 2 jours = 14 heures

1130 € HT par groupe

(hors frais déplacement. formateur)

Dates et horaires à définir avec le formateur

Formation continue SST : 1 jour = 7 heures

490 € HT par groupe

(hors frais déplacement. formateur)

Dates et horaires à définir avec le formateur

④ 1 groupe = Minimum 6 personnes - Maximum 10 personnes

Inscriptions et
renseignements

SERVICE MÉDICAL INTERENTREPRISES (SMI)

Contact : Magali FERNANDEZ - Tél. : 04.57.56.99.80 - Mail : mfernandez@smi38.fr